La fiscalité et votre patrimoine : Points d'attention fiscaux en matière d'émigration

OBJECTIFS

La mobilité des contribuables a augmenté plus que jamais ces dernières années. Les gens vont de plus en plus vivre et travailler à l'étranger. La plupart des personnes qui partent recherchent la bonne vie, la paix et le calme, l'espace et la nature.

Parfois, l'émigration peut être fiscalement avantageuse ou offrir des opportunités. En tout état de cause, toute émigration entraîne des conséquences fiscales ou soulève des questions fiscales. Le pays de vos rêves est-il le même du point de vue fiscal ou existe-t-il une meilleure alternative ? Comment l'émigration fonctionne-t-elle en pratique d'un point de vue fiscal ? Quels sont les attraits de ce nouveau pays et quels sont les écueils à prendre en compte ? Quelles sont les questions qu'il vaut mieux régler à l'avance (dons, clôture de comptes bancaires, etc.) ? Quelles sont les conséquences fiscales en cas de décès ?

Cette formation répond à la question clé : quels sont les points d'attention fiscaux en matière d'émigration ?

RESUME

Catégorie:

- Private banking & asset management

Niveau:

Expert

Type de formation:

Webinaire en direct

Prix:

- Membre: € 375.00
- Non-membre: € 395.00
- Partner BZB: € 375.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles qui travaillent, entre autres, comme :

- agent bancaire/courtier en assurances ;
- auditeurs ;
- directeur d'agence et gestionnaires de relations ;
- employés chargés de compliance ;
- banquiers privés.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau expert : cette formation requiert une connaissance préalable approfondie du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Introduction
  - Mobilité accrue et motivations fiscales
  - Le principe de rattachement fiscal
  - Que signifie un régime fiscal "favorable" ?
  - La citoyenneté fiscale
  - Citoyenneté et résidence
- Emigration : couper les liens avec la Belgique
  - Nationalité et impôts sur le revenu
    - Résidence et siège de la fortune
    - Les soupçons
    - Évaluation en vigueur
  - Traités de double imposition impôt sur le revenu
    - Tie breakers
    - Imposition du revenu mondial
  - Impôt sur le revenu de l'État et droits de succession
    - Droits de succession flamands
    - Droits de succession et convention de double imposition
  - L'émigration en pratique : les formalités
    - Déclaration de départ
    - Déclaration spéciale
    - Impôt de sortie ?
    - Revenus de source belge après l'émigration
  - Pays intéressants possibles
    - Royaume-Uni, Portugal, Suisse, Malte, Chypre et Italie
    - Monaco et Dubaï

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 09:00 à 12:30 et 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Cette formation sera donnée en ligne.

MÉTHODOLOGIE

Un **« Webinaire en direct »** se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels…